

DEC202232INC

Décision portant nomination de Mme Andreea PASC aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7053 Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche UMR n° 7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) et nommant M. Philippe Gros, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Mme Andreea PASC, maîtresse de conférences à l'Université de Lorraine, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 janvier 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit

